



Chambre de commerce et
d'industrie du **Grand Lévis**

Appel d'offres de services Paniers-cadeaux

Contexte

Dans le cadre de ses Grandes Conférences présentées par la Banque Nationale du Canada, la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis (CCIGL) aimerait faire profiter une entreprise locale pour offrir un présent au conférencier afin de le remercier.

Détails

La CCIGL aimerait remettre un panier cadeau de divers produits locaux d'une valeur approximative de 50 \$, à chacune de ses Grandes Conférences. De ces frais, la CCIGL s'engage à payer une valeur de 25 \$ par panier et à donner la visibilité suivante à l'événement :

- Mention de l'entreprise au micro ;
- Logo dans la présentation visuelle ;
- Photo du conférencier avec le cadeau.

Voici les dates des prochaines Grandes Conférences :

- Lundi 10 février 2025 – Marie-Soleil Tremblay, présidente et cheffe de la direction, CAA-Québec
- Mercredi 9 avril 2025 – Maxime Laviolette, président et chef de la direction, Dessercom
- Mercredi 28 mai 2025 – Sylvain Auger, président, Groupe Autobus Auger

Les paniers-cadeaux devront être livrés au bureau de la CCIGL, en lot ou avant chaque événement selon ce qui sera convenu.

Instruction aux soumissionnaires

Afin d'assurer une interprétation uniforme de l'appel d'offres et de faciliter les échanges d'informations, nous demandons aux soumissionnaires de s'adresser exclusivement à la personne désignée pour obtenir des précisions supplémentaires. Cette personne est

Valérie Paris

Coordonnatrice aux événements

Téléphone : 581-500-3118

Courriel : valerie.paris@cciglevis.ca

Les soumissionnaires devront faire parvenir une copie électronique de leur offre de service à Valérie Paris, coordonnatrice aux événements, au plus tard le **4 février, 12h**.

Critère de sélection du fournisseur

Les offres de services des soumissionnaires seront évaluées selon des critères communs. Les principaux critères d'évaluation seront :

- Être membre en règle de la CCIGL (adhésion payée) ;
- L'adéquation de l'offre de service par rapport au cahier de charges ;
- La compréhension du mandat.